

Effondrement de cavités minières

Outre l'aléa lié à la présence d'un sous-sol calcaire présent principalement en Haute-Saône et dans le Jura, l'activité humaine a également contribué à générer en risque par l'activité minière.

Contexte

La Franche-Comté a donné lieu à une activité minière très importante. L'exploitation minière a commencé dès l'Antiquité : exploitation du sel puis des gîtes de fer des régions de Montbéliard-Belfort et de Pontarlier-Métabief. A partir du XV^e siècle, des gisements poly métalliques (plomb, argent et cuivre) ont été exploités dans le district de Giromagny, Auxelles et Plancher les Mines (jusqu'en 1930 pour certains).

A partir de 1750, l'exploitation du charbon était entreprise dans le bassin de Champagney-Ronchamp. Elle a pris fin en 1960 peu après l'exploitation industrielle du sel qui avait prospéré au milieu du XIX^e siècle.

Les inventaires miniers réalisés de 1998 à 2000 par le BRGM en Franche-Comté ont permis de recenser, renseigner et géoréférencer 170 sites miniers (60 en Haute Saône, 42 dans le Doubs, 37 dans le Territoire de Belfort et 31 dans le Jura) et 58 concessions minières (carte ci-dessous). Plus de la moitié des sites (88) correspond à des exploitations de minerai de fer : les sites du bassin de Belfort-Montbéliard, à l'origine du développement de l'industrie sidérurgique du Pays de Montbéliard et du Belfortain ont donné lieu aux exploitations les plus significatives.

La seule mine encore active reste désormais celle de Poligny (39) où la société Solvay exploite le sel par dissolution depuis les années 30 pour son usine de Tavaux. Localement (Lons le Saunier, Salins et Besançon) des eaux salées sont encore prélevées, en quantités réduites, par les collectivités locales pour les seuls besoins d'établissements thermaux, ou de balnéothérapie et remise en forme.

Sur l'ensemble de ces sites il s'agit désormais d'assurer la prévention et la surveillance des risques miniers (Loi du 30 mars 1999).

Risque en Franche-Comté

Les deux principaux types d'aléas miniers en région sont l'affaissement et l'effondrement :

- Affaissement : Il consiste en un réajustement généralement progressif des terrains de surface, se manifestant par l'apparition d'une **dépression topographique**, sans rupture cassante importante, et présentant une allure de cuvette.
- Effondrement : **Il s'agit d'un abaissement brutal de la surface** présentant une rupture

franche des terrains (cratère d'effondrement). Il peut être très localisé ou porter sur plusieurs dizaines de mètres.

Les recherches effectuées pour appréhender les risques sur les zones d'emprise d'anciennes exploitations minières se traduisent par la réalisation d'une carte informative, qui présente la synthèse des données minières, d'une carte des aléas, qui localise et hiérarchise les zones exposées à des phénomènes potentiels et d'une carte préliminaire des enjeux qui recense les personnes et les biens exposés (activités, commerces, infrastructures, réseaux, usages, ouvrages, équipements, patrimoine, etc.).

Une étude de l'aléa minier est en cours d'élaboration sur les communes ayant une activité minière soit environ 400 communes. Elle aboutit à classer les communes en 3 grandes catégories : absence de risques, zones non prioritaires, zones à investiguer de manière plus précise.

1. Zones pour lesquelles suite à l'étude, le niveau de risque a été jugé **suffisamment important** pour poursuivre les investigations : Châtenois, Exincourt, Grand Charmont, Bethoncourt, Audincourt, Taillecourt, Roppe, Ronchamp / Champagne / Magny d'Anigon / Clairegoutte, Châtenois les Forges, Eguenigue, Plancher les Mines, Auxelles Haut, Auxelles Bas, Giromagny, Lepuix Gy, Roulans, Laissey, Champlive, Deluz, Métabief, Longevilles Mont d'Or
2. Communes pour lesquelles, suite à l'étude l'existence d'un **risque a pu être écartée** (niveau d'aléa trop faible et / ou absence d'enjeux).
3. Communes pour lesquelles, suite à l'étude scanning (ou d'autres études antérieures), le niveau de risque a été jugé **suffisamment faible** pour ne pas motiver la réalisation prioritaire d'une quantification de l'aléa, mais pour lesquelles le niveau d'aléa est suffisamment non négligeable pour motiver, à terme (en tout cas pas avant 2014), la réalisation d'une carte d'aléa.

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/effondrement-de-cavites-minieres>